

FCP de droit français

**LMDG FLEX PATRIMOINE
(EUR)**

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2025

Société de Gestion : UBS LA MAISON DE GESTION
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : RSM Paris

UBS LA MAISON DE GESTION - 39 rue du Colisée - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	25

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: LMDG FLEX PATRIMOINE (EUR) - Part I

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS LA MAISON de Gestion

ISIN: FR0010638726

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25 juin 2025.

En quoi consiste ce produit?

Type

LMDG FLEX PATRIMOINE (EUR) (ici, "l'OPCVM" ou le "Fonds") est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Durée

Le Fonds a été créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

Le fonds a un objectif de performance absolue patrimonial: il vise une performance régulière, peu volatile et peu dépendante du cycle économique et de la directionnalité des marchés. La gestion est active et diversifiée sur toutes les grandes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises, matières premières, volatilité), toutes les zones géographiques (Amérique du Nord, Europe, Asie-Pacifique et Pays Emergents) via des instruments simples et liquides (futures sur indices, change à terme, OPCVM...). Le fonds vise une performance absolue de 3% à 6% par an au-dessus de l'€STR avec une volatilité attendue comprise entre 3% et 6% et la résistance en phase de crises comme priorité. Aucun indice de marché existant ne reflète l'objectif de gestion du Fonds. LMDG Flex Patrimoine (EUR) est géré activement de manière flexible sur un large éventail de classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises, matières premières, volatilité...). Le processus d'investissement combine gestion systématique basée sur un modèle propriétaire et décisions discrétionnaires basées sur l'analyse des gérants. Le processus d'investissement est calibré pour qu'environ deux tiers de la performance et du risque attendu proviennent de la gestion active stratégique et tactique de l'exposition aux classes d'actifs; le tiers restant provenant de l'alpha généré par une sélection d'OPCVM externes ou internes. L'exposition aux classes d'actifs se base principalement sur un cadre d'analyse systématique combinant différentes variables économique et prix de marché permettant d'estimer notamment la valorisation des actifs, la dynamique économique, le sentiment de marché et le momentum des prix. Le recours à des modèles quantitatifs développés par la société de gestion vise à rendre le processus d'investissement rigoureux et cohérent. L'objectif est de rendre la performance plus robuste et de protéger le portefeuille contre des mouvements extrêmes de marché. Le fonds peut, dans la limite de 100% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans

le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue. La sélection des OPC en portefeuille se fait par une approche intégrant des éléments tant quantitatifs que qualitatifs, tels que: performances passées, ratios et notations, qualité du management, expertise et valeur ajoutée du gérant. L'exposition au risque actions peut varier entre 0 et 40% de l'actif en direct et/ou via des placements collectifs de classification « actions », et/ou via des instruments dérivés. En dehors des investissements en OPC de classification « Obligations et autres titres de créances » et/ou OPC monétaires, le gérant dispose de la possibilité d'investir en direct, entre 0% et 100% de l'actif du Fonds, en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le Fonds peut intervenir en exposition comme en couverture sur les marchés réglementés autorisés, ainsi que sur tous les marchés organisés ou de gré à gré, français ou étrangers, qui présentent une liquidité et une position ouverte qui lui paraissent suffisantes et des conditions d'accès satisfaisantes.

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: 3 années

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

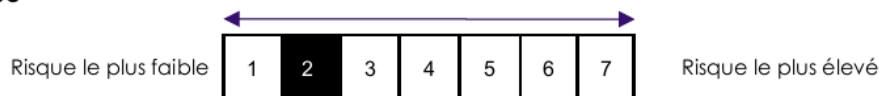
Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 39 rue du Colisée - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 11h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque actions, le risque lié aux petites capitalisations, le risque de liquidité et le risque lié à l'utilisation de produits dérivés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 800 EUR	1 930 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,02 %	-28,05 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100 EUR	9 460 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,00 %	-1,10 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 900 EUR	12 540 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,03 %	4,63 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 100 EUR	15 510 EUR
	Rendement annuel moyen	11,05 %	9,17 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre février 2021 et février 2024.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2015 et juin 2018.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2017.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	503 EUR	1 871 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	3,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,6 % avant déduction des coûts et de 4,6 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,8% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	280 EUR
Coûts de transaction	0,13% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence ESTR + 4,5% de 10.00 %.	10 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 années

Ce fonds a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

<https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: LMDG FLEX PATRIMOINE (EUR) - Part R

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS LA MAISON de Gestion

ISIN: FR0010626291

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25 juin 2025.

En quoi consiste ce produit?

Type

LMDG FLEX PATRIMOINE (EUR) (ici, "l'OPCVM" ou le "Fonds") est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Durée

Le Fonds a été créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

Le fonds a un objectif de performance absolue patrimonial: il vise une performance régulière, peu volatile et peu dépendante du cycle économique et de la directionnalité des marchés. La gestion est active et diversifiée sur toutes les grandes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises, matières premières, volatilité), toutes les zones géographiques (Amérique du Nord, Europe, Asie-Pacifique et Pays Emergents) via des instruments simples et liquides (futures sur indices, change à terme, OPCVM...) Le fonds vise une performance absolue de 3% à 6% par an au-dessus de l'ESTR avec une volatilité attendue comprise entre 3% et 6% et la résistance en phase de crises comme priorité. Aucun indice de marché existant ne reflète l'objectif de gestion du Fonds. LMDG Flex Patrimoine (EUR) est géré activement de manière flexible sur un large éventail de classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises, matières premières, volatilité...). Le processus d'investissement combine gestion systématique basée sur un modèle propriétaire et décisions discrétionnaires basées sur l'analyse des gérants. Le processus d'investissement est calibré pour qu'environ deux tiers de la performance et du risque attendu proviennent de la gestion active stratégique et tactique de l'exposition aux classes d'actifs; le tiers restant provenant de l'alpha généré par une sélection d'OPCVM externes ou internes. L'exposition aux classes d'actifs se base principalement sur un cadre d'analyse systématique combinant différentes variables économique et prix de marché permettant d'estimer notamment la valorisation des actifs, la dynamique économique, le sentiment de marché et le momentum des prix. Le recours à des modèles quantitatifs développés par la société de gestion vise à rendre le processus d'investissement rigoureux et cohérent. L'objectif est de rendre la performance plus robuste et de protéger le portefeuille contre des mouvements extrêmes de marché. Le fonds peut, dans la limite de 100% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans

Le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue. La sélection des OPC en portefeuille se fait par une approche intégrant des éléments tant quantitatifs que qualitatifs, tels que: performances passées, ratios et notations, qualité du management, expertise et valeur ajoutée du gérant. L'exposition au risque actions peut varier entre 0 et 40% de l'actif en direct et/ou via des placements collectifs de classification « actions », et/ou via des instruments dérivés. En dehors des investissements en OPC de classification « Obligations et autres titres de créances » et/ou OPC monétaires, le gérant dispose de la possibilité d'investir en direct, entre 0% et 100% de l'actif du Fonds, en titres de créances et instruments du marché monétaire. Le Fonds peut intervenir en exposition comme en couverture sur les marchés réglementés autorisés, ainsi que sur tous les marchés organisés ou de gré à gré, français ou étrangers, qui présentent une liquidité et une position ouverte qui lui paraissent suffisantes et des conditions d'accès satisfaisantes.

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: 3 années

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

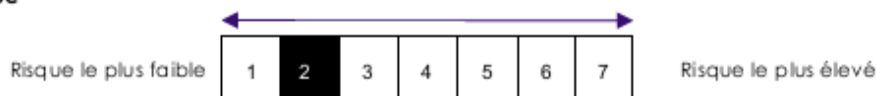
Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 39 rue du Colisée - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 11h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque actions, le risque lié aux petites capitalisations, le risque de liquidité et le risque lié à l'utilisation de produits dérivés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 800 EUR	1 930 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,02 %	-28,05 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 050 EUR	9 460 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,47 %	-1,10 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 840 EUR	12 540 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,56 %	4,63 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 070 EUR	15 510 EUR
	Rendement annuel moyen	10,73 %	9,17 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre février 2021 et février 2024.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mai 2019 et mai 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2017.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	550 EUR	1 871 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,5%	3,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,6 % avant déduction des coûts et de 4,6 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,3% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	330 EUR
Coûts de transaction	0,13% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence ESTR + 4,5% de 10.00 %.	7 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 années

Ce fonds a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

<https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Prospectus

Principaux changements.

25/06/2025 : Passage en VaR absolue 95% (valeur en risque absolue) avec un seuil de 4,5%

Scénario économique

Troisième trimestre 2024

Économie : politiques monétaires alignées

Sur la période, la courbe des différents indices boursiers s'est apparentée à celle des montagnes russes. Début août, la publication décevante des chiffres de l'emploi américain, laissant planer de nouveau le spectre d'une récession, combinée aux inquiétudes suscitées par le dénouement d'opérations de portage sur le yen ont fait plonger les places financières de 5% à plus de 7%. Début septembre, les craintes concernant la croissance économique mondiale après de nouvelles données américaines et chinoises en berne faisaient à nouveau chuter les indices.

Finalement, les bonnes nouvelles qui ont suivi ont balayé l'aversion au risque des investisseurs et les indices boursiers ont fini dans le vert sur la période. Le S&P progressait de 1.52%, l'Eurostoxx 50 de 1.43% et le CAC40 de 0.99%.

Aux Etats-Unis, le chômage a grimpé à 4.3% en juillet contre 3.7% six mois auparavant et le taux d'inflation des prix à la consommation a ralenti à 2.9% en glissement annuel. Afin de soutenir l'emploi et plus confiante quant à un retour durable de l'inflation vers sa cible de 2%, la FED a réduit pour la première fois de 50 points de base ses taux directeurs.

En Europe, la BCE a repris sa politique d'assouplissement en procédant à la deuxième baisse de ses taux de 25 points de base, s'alignant ainsi à la Réserve Fédérale américaine. Malheureusement, la comparaison s'arrête là. En effet, l'inflation est passée sous la cible de 2% dans les deux principales économies, la France et l'Allemagne, alors que le marché du travail a ralenti et que les hausses de salaires sont plus lentes. En outre, la croissance économique dans la zone euro a été légèrement révisée à la baisse en raison du ralentissement de l'activité des services et de l'industrie manufacturière. La BCE prévoit désormais une hausse du PIB de 0.8% contre 0.9% auparavant.

La Chine est entrée dans l'année du dragon de bois qui incarne succès et prospérité. Après avoir essayé en vain de rassurer les investisseurs, leur plan de relance présenté en septembre se veut plus ambitieux. En effet, il devrait permettre d'augmenter les dépenses budgétaires, de stabiliser les prix de l'immobilier et de soutenir la consommation des ménages à faibles revenus. Autre changement notable : la reconnaissance des risques de déflation immobilière.

Ce plan a entraîné un fort rebond des valeurs exposées à la Chine, notamment le secteur du luxe. L'indice MSCI China progressait d'ailleurs de 20% en quelques jours alors qu'il affichait une baisse de 50% depuis février 2021. Preuve que l'attrait pour l'empire du soleil levant est de retour.

Quatrième trimestre 2024

Économie : presque tous les voyants sont au vert

Même si le traditionnel « rallye de fin d'année » ne s'est pas matérialisé au cours du mois de décembre, le bilan de l'année aura été marqué par la hausse des actions internationales.

Les Etats-Unis sont incontestablement les grands gagnants de cette année 2024 avec un indice S&P 500 qui a terminé l'année sur une hausse de 23%, portés par l'innovation technologique et des entreprises leaders dans l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs. Même si les investisseurs ont parfois eu des craintes liées à l'inflation et aux taux d'intérêt, la croissance est restée solide grâce à une consommation intérieure robuste. La victoire de Donald Trump a également participé à l'appréciation du dollar et à une surperformance sur le marché des actions américaines. Seul bémol, l'inflation se maintient à un niveau proche de 3 %, conduisant la Fed en fin d'année à adopter une approche plus prudente dans son cycle d'assouplissement monétaire.

En Europe, le bilan est plus contrasté. L'Eurostoxx clôture l'année avec une hausse de 8 %, alors que le CAC 40 finit dans le rouge à -2 %. L'incertitude politique a fortement dominé avec la dissolution de l'Assemblée

nationale en France et la motion de censure en Allemagne, incertitudes exacerbées par les tensions commerciales et géopolitiques. La fragilité de l'économie chinoise a continué de peser sur certaines entreprises européennes. Les résultats trimestriels en témoignent à l'image de l'Oréal et LVMH qui ont dévoilé des chiffres inférieurs aux attentes. Bien que le secteur des services demeure résilient, le secteur manufacturier, lui, reste en récession malgré un léger rebond soutenu par le carnet de commandes allemand. Cette situation a incité la Banque centrale européenne à poursuivre le mouvement de baisse des taux directeurs au mois d'octobre, afin de stimuler durablement l'économie. Christine Lagarde a également insisté sur la baisse continue de l'inflation qui se rapproche progressivement de l'objectif des 2 %.

Les actifs obligataires ont enregistré des performances positives en 2024, bénéficiant de rendements toujours élevés. Si les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse des taux courts, les taux à plus long terme se sont en revanche tendus, pénalisant par la même occasion les investisseurs avec une durée plus longue. C'est particulièrement le cas aux Etats-Unis, où les taux à 10 ans sont repassés au-dessus de 4,5 % en cette fin d'année.

Première trimestre 2025

Économie : l'année avait bien démarré pour l'Europe ...

Le premier trimestre s'est achevé sur une progression solide des marchés européens : l'Eurostoxx a brillé avec une hausse de 7,2%, tandis que le CAC 40 a grimpé de 5,5%. Toutefois, les turbulences de mars ont terni cette tendance positive, avec une baisse de 4 % des principaux indices européens sur le mois. En cause, le « Liberation Day » prévu le 2 avril prochain pendant lequel Donald Trump annoncera une nouvelle salve de droits de douane.

La poursuite de la baisse des taux de la BCE et un sentiment des investisseurs particulièrement négatif envers l'Europe fin 2024 ont joué en faveur du Vieux Continent et ont profité à toutes les classes d'actifs. Les perspectives économiques ont montré des signes timides d'amélioration. Le résultat des élections en Allemagne est vu aussi de manière positive par les investisseurs. Une coalition CDU/CSU-SPD plus solide, et des dépenses de défense qui devraient atteindre 2,5 % du PIB d'ici 2027 soutiennent la confiance. En effet, l'entretien houleux entre Volodymyr Zelensky et Donald Trump, et l'annonce par ce dernier du gel de l'aide américaine à l'Ukraine, signifient un réarmement de l'Europe. Ce constat a profité aux valeurs dans la défense, à l'image de Rolls Royce dont le titre a nettement progressé au cours de la période.

Conformément aux attentes, la FED a décidé de laisser ses taux inchangés dans une fourchette comprise entre 4,25 % et 4,50 %, en raison du marché du travail qui reste solide. Comme attendu également, l'inflation reste quelque peu élevée avec un indice PCE qui a augmenté de 2,6% en décembre en rythme annuel, après 2,4% en novembre.

Les indices boursiers américains ont donc clôturé le trimestre dans le rouge avec un indice S&P 500 qui a reculé de plus de 8 % en euros. En cause, l'arrivée de l'Intelligence Artificielle (IA) chinoise DeepSeek, qui rivalise avec ChatGPT en termes de performances tout en ayant un coût de développement annoncé bien inférieur. Cette annonce rabat les cartes et vient bousculer les Américains seuls leaders dans ce secteur tout en soulevant des interrogations quant aux investissements massifs prévus et aux valorisations des acteurs de l'IA tels que Nvidia. Ce manque de dynamisme du secteur technologique aux Etats-Unis constitue la principale cause du ralentissement de la Bourse américaine même si cela ne remet cependant pas en cause les valeurs dans l'IA, à l'image de Nvidia qui a affiché des résultats record au dernier trimestre, avec un chiffre d'affaires de 39,3 milliards de dollars (+78 % sur un an). Malgré ces performances, l'action a plongé de 8,5 % en séance, victime de prises de bénéfices après un parcours exceptionnel depuis 2 ans.

Deuxième trimestre 2025

Économie : jusqu'ici tout ne va pas trop mal

Le deuxième trimestre a été marqué par une volatilité record, influencée par les guerres commerciales, les décisions des banques centrales et les tensions géopolitiques.

Les indices boursiers ont affiché sur la période -1,60% pour le CAC 40, +1,05% pour l'Eurostoxx et +1,90% pour le S&P 500 (en euros).

Les frappes israéliennes en Iran ont provoqué une flambée des prix du pétrole et de l'or, avant qu'un cessez-le-feu ne calme partiellement les marchés. Les tensions géopolitiques restent un risque majeur pour la stabilité régionale et les flux énergétiques.

Aux Etats-Unis, les droits de douane annoncés par Donald Trump ont été un coup dur pour la Chine au cœur des tensions commerciales, ripostant aux mesures américaines par des droits de douane élevés (125 % sur certains produits) et l'annulation de commandes à Boeing. Les négociations en Suisse en mai ont permis une trêve (tarifs réduits à 30 % côté américain, 10 % côté chinois), mais l'incertitude persiste. Les craintes d'un ralentissement économique ont pesé sur les marchés émergents, bien que certains aient bénéficié d'un report des investissements hors des États-Unis.

Malgré les menaces persistantes (hausse de 50% des droits de douane), les marchés européens ont plutôt bien résisté avec des entreprises qui ont affiché de bons résultats. Après avoir opté pour deux nouvelles baisses, la Banque Centrale Européenne (BCE) estime avoir maîtrisé l'inflation qui est retombée à 2 %. Cette décision pourrait marquer la fin d'un cycle d'assouplissement monétaire entamé il y a maintenant un an. Cela contraste avec la situation américaine, où l'économie reste résiliente avec une augmentation des créations d'emplois en mai et des salaires qui continuent de progresser à un bon rythme. Cette solidité du marché du travail a ravivé les craintes d'une inflation persistante, incitant les investisseurs à revoir leurs anticipations sur les futures baisses de taux de la banque centrale américaine (FED). Jerome Powell, président de la Réserve fédérale, a confirmé une approche prudente, préférant attendre pour évaluer l'impact des droits de douane. Le rendement des taux obligataires à 10 ans américains a ainsi flirté avec les 4,5 %, reflétant ces inquiétudes. La baisse historique du dollar et la résilience relative de l'économie américaine ont dominé les débats, avec des incertitudes persistantes pour la suite de l'année.

Perspectives : une économie qui reste sous tension.

Les marchés mondiaux affichent une résilience inattendue au premier semestre 2025, malgré un cocktail détonant de tensions géopolitiques avec le conflit israélo-iranien et commerciales via la guerre tarifaire américaine. Malgré cette robustesse apparente, les risques sont toujours présents: le ralentissement du secteur manufacturier et l'impact différé des droits de douane sur l'inflation américaine laissent présager un ralentissement de l'économie au cours du deuxième semestre. Le Fonds monétaire international a d'ailleurs révisé à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, à 2.8% en 2025 et à 3% en 2026.

Du côté des banques centrales, la Fed, prudente, pourrait se résoudre à deux baisses de taux timides, tandis que la BCE pourrait y mettre fin en septembre après 4 assouplissements depuis le début de l'année. En Chine, la croissance artificiellement soutenue par des stimuli étatiques ne parvient pas à masquer les vulnérabilités persistantes du secteur immobilier et les pressions déflationnistes.

Le véritable test interviendra lorsque les effets combinés du ralentissement américain, des restrictions commerciales et des fragilités chinoises se matérialiseront pleinement. D'ici là, les investisseurs naviguent à vue entre opportunités tactiques et risques systémiques croissants, dans un environnement où la moindre étincelle - qu'elle soit politique, monétaire ou géopolitique - pourrait provoquer un réajustement brutal des valorisations.

Performance

ISIN	Actif Net		Valeur Liquidative		Performance YTD
	28/06/2024	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2025
FR0010638726	11 051 871,84	5 105 287,47	1 502,43	1 563,47	4,06%
FR0010626291	126 916 670,35	101 864 414,00	1 394,82	1 444,21	3,54%
FR0013304110	-	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
FR0013304110 - Part J : Part dormante depuis le 15/03/2023

Principaux mouvements

Transaction	ISIN	Libellé	Date	Montant EUR
Achat	IE00B6TLWG59	GAM ST EUR INS ACC	20241015	1,723,524.75
Achat	IE00BYXDVR74	AKO GLOBAL B2 H CAP	20250224	5,174,952.00
Achat	IE00BYXQB101	Andurand A EUR Hdg A	20240724	2,965,171.00
Achat	LU0463469121	S.GAIA EGER.C C.2D	20240802	4,119,080.00
Achat	LU0463469121	S.GAIA EGER.C C.2D	20240802	2,380,000.00
Vente	IE000F2LJYJ7	Selwood Eq Abs Ret U	20241003	2,694,060.62
Vente	IE00BRCJDL54	Otus Smaller Compani	20241019	2,874,937.06
Vente	IE00BRJT7K50	MAN TARGETRISK CLS	20250217	4,069,616.44
Vente	IE00BYXQB101	Andurand A EUR Hdg A	20240724	2,972,202.68
Vente	LU2549858137	LOTUS E CAP	20250220	1,331,044.19

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
S.GAIA EGERTON EQ.C C.2DEC	6 499 080,00	3 389 217,42
GAM Star Fund PLC GAM Star Cat Bond	1 723 524,75	4 698 586,17
Andurand UCITS ICAV - Andurand Fund Share Class A EUR Hedged	2 965 171,00	3 105 973,68
MAN TARGETRISK CLASS I EUR		5 502 171,28
AKO GLOBAL UCITS B2 EUR H CAP	5 174 952,00	281 525,22
U ACCESS IRL GCA CR LSU-BEUR	522 042,00	3 710 943,48
Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Companie		3 993 707,57
Tages International Funds ICAV - Selwood Equity Absolute Ret		3 592 427,54
Tages International Funds ICAV - Kirkoswald Global Macro UCI		2 933 796,46
BH MACRO LTD		2 872 634,40

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 26 343 575,06

- o Change à terme : 26 343 575,06
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	790 000,00
Total	790 000,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

FRAIS D'INTERMEDIATION

UBS LA MAISON de gestion applique une politique de sélection des intermédiaires visant à obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres passés pour les portefeuilles gérés, en prenant en compte les critères de prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre, ou toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre. Les intermédiaires font l'objet d'un processus de sélection rigoureux faisant intervenir les départements Gestion, Contrôle des Risques, et Conformité, et d'une évaluation régulière sur la base des votes des différents départements. Par ailleurs, la politique de sélection des intermédiaires est revue au moins annuellement et peut être adaptée le cas échéant. Elle est disponible sur le site de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com.

Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

POLITIQUE DE BEST-SELECTION

Conformément aux articles 321-114 et 321-115 du règlement général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une "Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution" des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La Politique d'UBS LA MAISON de gestion est disponible sur le site Internet : www.lamaisondegestion.com

LES DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 319-22 du règlement général de l'AMF, UBS LA MAISON de gestion établit un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles UBS LA MAISON de gestion a exercé les droits de vote. Ce document peut être consulté sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse www.lamaisondegestion.com ou au siège de celle-ci selon les modalités précisées sur le prospectus.

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du Fonds est calculé quotidiennement selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue, dite VaR absolue. La valeur en risque est étendue sur une période de vingt jours ouvrables avec un intervalle de confiance à 95 % et avec une limite en risque maximum de 4,5% de la valeur de marché de son actif net. Le niveau anticipé d'effet de levier brut est de 5 maximum.

EFFET LEVIER

Informations sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement utilisées par le FCP :

Engagement : 126.25%

Levier brut : 126.25%

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE

L'OPC ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères (ESG) sont accessibles sur le site internet d'UBS LA MAISON de gestion à l'adresse : www.lamaisondegestion.com

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Le fonds n'a pas eu recours aux opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global.

RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITE DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (DIT « REGLEMENT DISCLOSURE »)

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit «Règlement Disclosure»).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la

prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

En application de l'article 6 du Règlement, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés en raison des caractéristiques de l'objectif d'investissement du Fonds et ils ne constituent pas non plus un élément essentiel de la stratégie d'investissement. Le Fonds ne privilégie pas des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) particulières ou ne vise pas un objectif spécifique en matière de durabilité ou d'impact. Actuellement, ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le rendement du Fonds.

Ce Fonds est conforme à l'article 6 du Règlement. En tant que tel, il ne tient pas compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité en raison de sa stratégie d'investissement et de la nature des investissements sous-jacents (art. 7(2) du Règlement).

Des informations complémentaires concernant l'intégration du risque en matière de durabilité sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.lamaisondegestion.com.

RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 18 JUIN 2020 SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE VISANT À FAVORISER LES INVESTISSEMENTS DURABLES ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 (RÈGLEMENT TAXONOMIE)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

GESTION DE LA LIQUIDITE

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

GESTION DES RISQUES

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La structure générale de rémunération au sein d'UBS et de ses filiales se focalise sur des facteurs éprouvés de longue date tels que la rémunération au rendement et au comportement, une rentabilité durable, une solide gestion des risques et des capitaux, une attention particulière au client et un travail en équipe et une bonne gouvernance selon les paramètres du Groupe UBS. Nos politiques et programmes de rémunération sont conçus pour ne pas inciter nos employés à favoriser leur propre intérêt ou les intérêts de l'entreprise au détriment potentiel de nos clients.

La politique de rémunération d'UBS LA MAISON de gestion (LMDG) fait partie de la politique de rémunération d'UBS (France) Holding. Spécifiquement pour LMDG, elle vise à promouvoir un environnement de gestion des risques sain et efficace, ne pas encourager une prise de risque qui est incompatible avec les profils de risque, les règles ou les instruments de constitution des Fonds Alternatifs d'Investissement (FIA) et les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) gérés et de se conformer à la stratégie, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts d'UBS, y compris des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts, comme indiqué dans la Politique sur les conflits d'intérêts. Elle veille également à ce que le système de rémunération soit conforme à la réglementation en vigueur et, plus précisément, aux dispositions définies dans (i) la directive 2011/61/EU des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) en date du 8 juin 2011 (la directive AIFM) et le règlement délégué UE 231/2013 ; (ii) la directive 2014/91/UE relative aux investissements collectifs dans les valeurs mobilières (OPCVM), transposée en droit français par le décret ministériel n° 2016-312 du 17 mars 2016; (iii) les articles L533-22-2 du code monétaire et financier et les articles 321-125 et 319-10 du Règlement Général de l'AMF ; (iv) les lignes directrices de l'ESMA sur les bonnes politiques de rémunération en vertu de la directive OPCVM et de l'AIFMD publiées le 31 mars 2016 (les lignes directrices); (v) la position de l'AMF n° 2013-11 en date d'août 2013 concernant la rémunération versée par les gestionnaires; et (vi) les directives de l'AMF sur la directive OPCVM V publiée le 3 août 2016.

REMUNERATION FIXE

La rémunération fixe se compose généralement d'un salaire de base, payé mensuellement, qui est déterminé en tenant compte du rôle de l'employé, y compris la responsabilité et la complexité du rôle, le rendement et les conditions du marché local. Il représente une proportion suffisante de la rémunération totale permettant une stratégie d'attribution de performance entièrement flexible, y compris la possibilité de ne pas payer de rémunération variable. Le cas échéant, toute indexation obligatoire du salaire est appliquée conformément aux réglementations locales.

En plus, la société peut, à sa discrétion, offrir des avantages sociaux à certains salariés qui font partie intégrante de la rémunération fixe. Ces avantages comprennent une place de parking, les voitures de société, des indemnités de formation, les indemnités de représentation et les frais d'hébergement.

REMUNERATION VARIABLE

Les employés sont rémunérés par rapport à l'atteinte d'une palette d'objectifs financiers et non financiers. Le montant total de la rémunération variable attribuée repose sur une combinaison de l'évaluation de la performance de l'individu, de l'unité d'affaires concernée et des résultats globaux de la société. En outre, l'évaluation des performances individuelles prend en compte des critères quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers). La rémunération variable totale accordée ne remet pas en question la capacité d'UBS à renforcer ses fonds propres. Les paiements de primes de performance peuvent être réduits ou annulés lorsque les critères de performance ne sont pas satisfaits par l'individu concerné, l'unité d'affaires concernée et / ou l'entité UBS dans son ensemble.

DETERMINATION DU MONTANT DE LA REMUNERATION VARIABLE

La rémunération variable est évaluée sur la base d'une performance à long terme (pluriannuelle) et le paiement est réparti sur une période qui tient compte de la politique de rachat de la Société et de ses risques de placement. La mesure de la performance utilisée pour calculer la rémunération variable ou les pools de rémunération variable comprend un ajustement pour tous les types de risques actuels et futurs. La détermination de la composante variable individuelle est effectuée et payée une fois par année civile dans le cycle de revue annuel des rémunérations.

PAIEMENT DE LA REMUNERATION VARIABLE

Le paiement ou l'acquisition de la rémunération variable ne se produit que s'il est compatible avec la situation financière globale d'UBS et justifié en fonction du rendement d'UBS, de l'unité d'affaires et de l'intéressé.

Le paiement des primes de performance est assujéti aux modalités et conditions du cadre des rémunérations ("compensation framework") d'UBS en place au moment du paiement et peut être octroyé en vertu de tout plan UBS existant (ensemble, "Plans de rémunération UBS"), qui sera assujéti aux règles du régime au moment de l'octroi de la prime. Les règles des plans de rémunération UBS ainsi que le cadre des rémunérations peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion absolue d'UBS. Les employés qui ne sont pas employés par UBS à la date de paiement de la prime ou qui sont en période de préavis avant la date de paiement ne pourront prétendre au versement de la prime ni être admissibles à recevoir une prime incitative.

REVUE DES EXAMENS VISES AU 3° ET 4° DU I DE L'ARTICLE 107 DU REGLEMENT DELEGUE (UE) N°231/2013 ET MODIFICATIONS IMPORTANTES DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION

Le Conseil de surveillance d'UBS LA MAISON de Gestion valide chaque année la politique de rémunération et s'assure de la conformité du dispositif avec la réglementation et les politiques du groupe en réexaminant ses principes généraux et les définitions des personnes identifiées en qualité de preneurs de risques

La politique de rémunération a ainsi été révisée pour s'appliquer exclusivement à UBS LA MAISON de Gestion.

La rémunération variable du personnel identifié d'UBS LA MAISON de Gestion est assujéti à des exigences spécifiques, qui s'appliquent à toute rémunération découlant du rôle, de la fonction qui a déterminé leur statut de personnel identifié dans l'entité correspondante, à savoir :

- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 euros au moins 40% et, dans le cas d'un montant particulièrement élevé, au moins 60% de la rémunération variable sera différée de trois à cinq ans;
- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 EUR, un minimum de 50% de la rémunération variable consiste en unités notionnelles de fonds FIA ou OPCVM, ou en des participations équivalentes, des instruments liés à des actions ou des instruments non monétaires équivalents.

Le "compensation framework" pour les salariés impactés (rémunération variable totale supérieure ou égale à EUR 200'000) a été modifié pour tenir compte des exigences ci-dessus de la manière suivante:

- Un minimum de 50% du variable totale est différé, investi à 100% dans un fond notionnel ;
- L'acquisition se fera sur 5 ans ;
- Si le différé selon le "compensation framework" du Groupe est supérieur à 50%, un différé plus élevé sera appliqué.

Le Conseil de surveillance effectue un contrôle annuel indépendant du bon respect de la politique de rémunération et du bon fonctionnement de la gouvernance associée.

Le dispositif de rémunération d'UBS LA MAISON de Gestion est également soumis au contrôle périodique du Groupe UBS.

Rapport quantitatif 2024

Divulgence des rémunérations OPC	Payées par la société de gestion		
	Tout le personnel	Personnes visées	
		Gérants	Autres
Nombre	30	19	11
Rémunération fixe	2 784 453	1 943 997	840 457
Rémunération variable	658 000	517 500	140 500
Performance fees	0	0	0
Total (agrégat)	3 442 453	2 461 497	980 957

Autres informations

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'UBS LA MAISON de gestion, 39 rue du Colisée, 75008 PARIS Email : www.lamaisondegestion.com/contacts.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RSM Paris

5-7, rue des Italiens

75 009 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 JUIN 2025**

A la société de gestion du FCP,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement (ci-après le "FCP") relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir la présente attestation dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note A2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Ratana LYVONG
Associé

Signé par Ratana Lyvong
Le 5 mai 2026



doc_o8E
tx_qZyOa8vvO2gw

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	5 683 211,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 683 211,94
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	103 889 931,86
OPCVM	95 459 491,11
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	110,28
Autres OPC et fonds d'investissements	8 430 330,47
Dépôts (F)	
Instrument financiers à terme (G)	200 773,70
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	109 773 917,50
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 188 627,85
Comptes financiers	1 374 708,50
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 563 336,35
Total de l'actif I+II	113 337 253,85

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	103 287 252,79
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	3 682 448,68
Capitaux propres I	106 969 701,47
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	106 969 701,47
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	26 749,88
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	26 749,88
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	929 151,48
Concours bancaires	5 411 651,02
Sous-total autres passifs IV	6 340 802,50
Total Passifs : I+II+III+IV	113 337 253,85

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	55 283,77
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	365 123,12
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	137 506,27
Sous-total produits sur opérations financières	557 913,16
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-310 885,87
Sous-total charges sur opérations financières	-310 885,87
Total revenus financiers nets (A)	247 027,29
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 461 970,98
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 461 970,98
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 214 943,69
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	162 393,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 052 549,70
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	5 815 071,11
Frais de transactions externes et frais de cession	-18 026,20
Frais de recherche	-27 010,21
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	5 770 034,70
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-753 620,84
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	5 016 413,86

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-503 065,05
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-105 414,88
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-608 479,93
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	327 064,45
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-281 415,48
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	3 682 448,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le fonds a un objectif de performance absolue patrimonial: il vise une performance régulière, peu volatile et peu dépendante du cycle économique et de la directionnalité des marchés. La gestion est active et diversifiée sur toutes les grandes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises, matières premières, volatilité), toutes les zones géographiques (Amérique du Nord, Europe, Asie-Pacifique et Pays Emergents) via des instruments simples et liquides (futures sur indices, change à terme, OPCVM...) Le fonds vise une performance absolue de 3% à 6% par an au-dessus de l'€STR avec une volatilité attendue comprise entre 3% et 6% et la résistance en phase de crises comme priorité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	330 744 501,40	327 686 125,93	248 109 424,13	137 968 542,19	106 969 701,47
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) J en EUR					
Actif net	1 497 505,66	1 398 408,59			
Nombre de titres	1 387,000	1 348,000			
Valeur liquidative unitaire	1 079,67	1 037,39			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	82,52	-22,67			
Capitalisation unitaire sur revenu	-8,64	-7,04			
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I en EUR					
Actif net	38 288 827,43	35 241 619,33	22 222 677,85	11 051 871,84	5 105 287,47
Nombre de titres	24 240,181	23 256,047	15 410,921	7 355,961	3 265,350
Valeur liquidative unitaire	1 579,56	1 515,37	1 442,00	1 502,43	1 563,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	81,96	-33,13	-22,23	96,79	73,15
Capitalisation unitaire sur revenu	-18,58	-12,72	-11,36	-13,60	-8,07
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R en EUR					
Actif net	290 958 168,31	291 046 098,01	225 886 746,28	126 916 670,35	101 864 414,00
Nombre de titres	195 466,592	204 826,564	167 895,479	90 990,913	70 532,827
Valeur liquidative unitaire	1 488,53	1 420,93	1 345,40	1 394,82	1 444,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	74,44	-31,08	-20,84	90,05	67,73
Capitalisation unitaire sur revenu	-24,38	-19,35	-17,59	-19,43	-14,54

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou

moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter à la partie statistique du Document d'Information Clé (DIC).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
Frais de gestion financière	Actif net	Part R Eur : Part I Eur : Part J Eur : Part I-B Eur:	1,10% TTC maximum 0,60% TTC maximum 0,45% TTC maximum 0 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R Eur : Part I Eur : Part J Eur : Part I-B Eur:	0,15% TTC maximum 0,15% TTC maximum 0,15% TTC maximum 0,10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50% TTC maximum	
Commission de mouvement		Néant	

Commission de surperformance	Actif net	<p>Part R Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**.</p> <p>Part I Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**.</p> <p>Part J Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**.</p> <p>Part I-B Eur: Néant.</p>
------------------------------	-----------	---

*Frais variables

**Le système de High Water Mark n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite High Water Mark égale à la dernière valeur liquidative ayant supporté une commission de surperformance ou, à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

Ces frais de gestion variables font l'objet à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance. Ces frais de gestion variables demeurent acquis à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative et en fin d'exercice pour le solde. La surperformance est calculée en comparant, sur l'exercice, l'évolution de l'actif du fonds, après frais de fonctionnement et de gestion, et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'€STR +4,5% sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du fonds.

Méthode de calcul de la commission de surperformance

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC de référence à la même date.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (10% de la surperformance par rapport à un rendement nominal calculé prorata temporis au taux de €STR +4,5%) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC de référence sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'OPC de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée.

Cette période est fixée à 5 ans.

Condition de positivité : Néant

Lorsque le fonds a dépassé son indice de référence, il autorise le versement d'une commission de surperformance également en cas de performance négative.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/06/2022.

Swing pricing

Les souscriptions ou rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

La société de gestion met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement afin de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, la valeur liquidative pourra être ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (respectivement négatif). L'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la valeur liquidative des porteurs présents dans le Fonds.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la société de gestion, et ils sont revus à une fréquence trimestrielle.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	137 968 542,19
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 214 123,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-42 159 575,76
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 214 943,69
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	5 770 034,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-608 479,93
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	106 969 701,47

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-4 090,611	-6 235 804,89
Solde net des souscriptions/rachats	-4 090,611	-6 235 804,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 265,350	
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R		
Parts souscrites durant l'exercice	5 133,980	7 214 123,96
Parts rachetées durant l'exercice	-25 592,066	-35 923 770,87
Solde net des souscriptions/rachats	-20 458,086	-28 709 646,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70 532,827	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I FR0010638726	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	5 105 287,47	3 265,350	1 563,47
LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R FR0010626291	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	101 864 414,00	70 532,827	1 444,21

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	PAYS-BAS +/-	CANADA +/-	ESPAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	5 683,21	3 147,76	883,70	722,61	556,02	373,13
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	5 683,21					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 374,71				1 374,71
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-5 411,65				-5 411,65
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					-4 036,94

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 374,71						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-5 411,65						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	-4 036,94						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	JPY	AUD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	3 147,76				556,02
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					3,35
Comptes financiers	441,68	5,40		582,61	345,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers			-201,45		
Hors-bilan					
Devises à recevoir			2 541,03	580,63	299,67
Devises à livrer	-18 402,46	-4 320,84			
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	-14 813,02	-4 315,44	2 339,58	1 163,24	1 204,05

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PAR	200,77	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	20,00	
SOCIETE GENERALE PAR	770,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PAR		22,23
Dettes		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE AMSTERDAM		790,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BYXDVR74	AKO GLOBAL UCITS B2 EUR H CAP	AKO CAPITAL LLP	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	EUR	4 847 713,88
IE00BYXQB325	ANDURAND UCITS FUND CLASS F EUR HEDGED	ANDURAND CAPITAL MANAGEMENT LTD	Hedge fonds	Irlande	EUR	3 245 010,23
IE00BYXQB101	Andurand UCITS ICAV - Andurand Fund Share Class A EUR Hedged	ANDURAND CAPITAL MANAGEMENT LTD	Hedge fonds	Irlande	EUR	4 325,70
FR0010116343	BNP P BOND C CI C PARTS CLASSIC C	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Monétaire	France	EUR	251,20
GG00BQBFY362	BH MACRO LTD	BREVAN HOWARD CAPITAL MANAGEMENT LP	Fonds / Global macro	Guernesey	GBP	3 864 792,10
IE00BF6SWJ50	RV Capital Asia Opportunity UCITS Fund B-EUR	CARNE GLOBAL FUND MGRS (IRL) LTD	Fonds / Global macro	Irlande	EUR	5 053 035,09
IE00BH47QQ31	U ACCESS IRL GCA CR LSU-BEUR	CARNE GLOBAL FUND MGRS (IRL) LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	3 846 844,61
LU1057468578	Lumyna - BOFA MLCX Commodity Alpha UCITS Fund EUR B-5 (acc)	CM INVESTMENT SOLUTIONS LIMITED	Commodities	Luxembourg	EUR	2 090 408,24
IE00BMVX1H59	BUTLER CREDIT OPPO FD-A EURA	CORUM BUTLER ASSET MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	3 941 482,33
IE00BMVX1R57	BUTLER CREDIT OPPO F-FD EURA	CORUM BUTLER ASSET MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	1 612 053,29
IE00BMVX2492	CORUM BUTLER CREDIT OPPORTUNITIES FUND B POOLED EUR CAP	CORUM BUTLER ASSET MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	3 275 336,20
IE00BHR0MQ19	GaveKal UCITS Fund - Gavekal China Onshore RMB Bond Fund B E	GAVEKAL FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITE	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	110,28
IE00BNGJH663	Graham Macro UCITS Fund Class L Platform EUR	GRAHAM CAPITAL MANAGEMENT, L.P.	Hedge fonds	Irlande	EUR	5 736 060,06
FR0010930735	H2O MULTIBONDS IUSD	H2O AM EUROPE	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	USD	2 289 023,59
IE00B6TLWG59	GAM Star Fund PLC GAM Star Cat Bond	INTERDIT UTILISER - TIERS DE CORRECTION	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	5 492 441,63

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BFZ11548	KLS Arete Macro Fund Class I EUR ACC	KEPLER PARTNERS LLP	Fonds / Global macro	Irlande	EUR	4 788 443,00
IE00BRJT7K50	MAN TARGETRISK CLASS I EUR	MAN ASSET MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	151,19
IE00BJQ2XG97	MAN ALPHA SELECT ALTERN CLASS IN H EUR DIST	MAN ASSET MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	EUR	6 666 978,78
IE000B9YBHH5	IAM CARRHAE CAPITAL UCITS FUND USD	MPMF FUND MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	USD	4 565 538,37
IE00BRCJDL54	Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Company	OTUS CAPITAL MANAGEMENT/ UNITED KINGDOM	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	EUR	5 115 408,24
LU2549858137	LOTUS E CAP	Pictet Asset Management	Hedge fonds	Luxembourg	EUR	6 519 949,09
LU0463469121	S.GAIA EGERTON EQ.C C.2DEC	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	7 705 707,52
LU1112771255	HELIUM SELECTION A EUR	SYQUANT CAPITAL S.A.S.	Event driven	Luxembourg	EUR	4 457 430,27
LU1112771768	HELIUM SELECTION S EUR	SYQUANT CAPITAL S.A.S.	Event driven	Luxembourg	EUR	1 678 693,98
IE00BKFVYB67	MontLake UCITS Platform ICAV - Invenomic US Equity Long/Shor	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (IE) LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 801 237,00
IE000F2LJYJ7	Tages International Funds ICAV - Selwood Equity Absolute Ret	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (IE) LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 979 008,56
IE00BFXZM884	Lafayette UCITS ICAV - Lafayette Dalton Asia Pacific UCITS F	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (IE) LIMITED	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	EUR	4 456 609,96
IE000BE9QSU8	Tages International Funds ICAV - Kirkoswald Global Macro UCI	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (IE) LIMITED	Fonds / Diversifiés	Irlande	USD	3 542 582,83
IE00BG382R37	WINTON TREND FUND UCITS I EUR ACC	WINTON CAPITAL MANAGEMENT LTD	Fonds / Mixte	Irlande	EUR	3 313 304,64
Total						103 889 931,86

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	955 101,92
	Souscriptions à recevoir	75 049,52
	Coupons et dividendes en espèces	368 476,41
	Collatéraux	790 000,00
Total des créances		2 188 627,85
Dettes		
	Rachats à payer	23 948,17
	Frais de gestion fixe	111 255,91
	Collatéraux	790 000,00
	Autres dettes	3 947,40
Total des dettes		929 151,48
Total des créances et des dettes		1 259 476,37

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	66 301,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 395 669,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-1 052 549,70
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-1 052 549,70
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 052 549,70

Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-26 363,69
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-26 363,69
Sommes distribuables au titre du revenu net	-26 363,69
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-26 363,69
Total	-26 363,69
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-1 026 186,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 026 186,01
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 026 186,01
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 026 186,01
Total	-1 026 186,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	5 016 413,86
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 016 413,86
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 016 413,86

Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	238 864,17
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	238 864,17
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	238 864,17
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	238 864,17
Total	238 864,17
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	4 777 549,69
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 777 549,69
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 777 549,69
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	4 777 549,69
Total	4 777 549,69
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			5 683 211,94	5,31
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 683 211,94	5,31
Construction et ingénierie			437 850,00	0,41
VINCI SA	EUR	3 500	437 850,00	0,41
Industrie aérospatiale et défense			934 560,22	0,87
AIRBUS SE	EUR	2 757	488 705,82	0,45
SAFRAN SA	EUR	1 616	445 854,40	0,42
Infrastructure de transports			162 245,60	0,15
AENA SME SA	EUR	7 160	162 245,60	0,15
Logiciels			1 041 213,61	0,97
MICROSOFT CORP	USD	970	411 030,11	0,38
MICROSTRATEGY INC-CL A	USD	1 830	630 183,50	0,59
Machines			711 969,44	0,67
GE AEROSPACE	USD	3 247	711 969,44	0,67
Médias et services interactifs			300 860,35	0,28
ALPHABET INC-CL A	USD	2 004	300 860,35	0,28
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			345,41	0,00
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	1	345,41	0,00
Services de télécommunication diversifiés			210 880,00	0,20
CELLNEX TELECOM SA	EUR	6 400	210 880,00	0,20
Services financiers diversifiés			1 327 271,17	1,24
FERROVIAL SE	EUR	5 168	233 903,68	0,22
MOODY'S CORP	USD	937	400 383,21	0,37
S&P GLOBAL INC	USD	765	343 635,77	0,32
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	1 155	349 348,51	0,33
Transport maritime			238 884,13	0,22
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	3 537	238 884,13	0,22
Transport routier et ferroviaire			317 132,01	0,30
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	3 580	317 132,01	0,30
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				0,00
Services financiers diversifiés				0,00
FERROVIAL SE RTS 31-12-99	EUR	60		0,00
TITRES D'OPC			103 889 931,86	97,12
OPCVM			95 459 491,11	89,24
Gestion collective			95 459 491,11	89,24
AKO GLOBAL UCITS B2 EUR H CAP	EUR	24 345,690434	4 847 713,88	4,53
ANDURAND UCITS FUND CLASS F EUR HEDGED	EUR	25 874,5922	3 245 010,23	3,03
Andurand UCITS ICAV - Andurand Fund Share Class A EUR Hedged	EUR	35,6628	4 325,70	0,00
BNP P BOND C CI C PARTS CLASSIC C	EUR	1	251,20	0,00

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUTLER CREDIT OPPO FD-A EURA	EUR	30 067,591	3 941 482,33	3,68
BUTLER CREDIT OPPO F-FD EURA	EUR	11 668,8367	1 612 053,29	1,51
CORUM BUTLER CREDIT OPPORTUNITIES FUND B POOLED EUR CAP	EUR	25 107	3 275 336,20	3,06
GAM Star Fund PLC GAM Star Cat Bond	EUR	306 568	5 492 441,63	5,13
Graham Macro UCITS Fund Class L Platform EUR	EUR	49 879	5 736 060,06	5,36
H2O MULTIBONDS IUSD	USD	9	2 289 023,59	2,14
HELIUM SELECTION A EUR	EUR	2 451	4 457 430,27	4,17
HELIUM SELECTION S EUR	EUR	879	1 678 693,98	1,57
KLS Arete Macro Fund Class I EUR ACC	EUR	36 025	4 788 443,00	4,48
Lafayette UCITS ICAV - Lafayette Dalton Asia Pacific UCITS F	EUR	1 841	4 456 609,96	4,17
LOTUS E CAP	EUR	55 193	6 519 949,09	6,10
Lumyna - BOFA MLCX Commodity Alpha UCITS Fund EUR B-5 (acc)	EUR	10 952	2 090 408,24	1,95
MAN ALPHA SELECT ALTERN CLASS IN H EUR DIST	EUR	53 447	6 666 978,78	6,23
MAN TARGETRISK CLASS I EUR	EUR	1	151,19	0,00
MontLake UCITS Platform ICAV - Invenomic US Equity Long/Shor	EUR	23 937	2 801 237,00	2,62
Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Companie	EUR	30 497,873	5 115 408,24	4,78
RV Capital Asia Opportunity UCITS Fund B-EUR	EUR	4 117,297	5 053 035,09	4,72
S.GAIA EGERTON EQ.C C.2DEC	EUR	22 463	7 705 707,52	7,22
Tages International Funds ICAV - Kirkoswald Global Macro UCI	USD	34 650	3 542 582,83	3,31
Tages International Funds ICAV - Selwood Equity Absolute Ret	EUR	23 765,2596	2 979 008,56	2,78
U ACCESS IRL GCA CR LSU-BEUR	EUR	33 373,1648	3 846 844,61	3,60
WINTON TREND FUND UCITS I EUR ACC	EUR	27 120	3 313 304,64	3,10
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			110,28	0,00
Gestion collective			110,28	0,00
GaveKal UCITS Fund - Gavekal China Onshore RMB Bond Fund B E	EUR	1	110,28	0,00
Autres OPC et fonds d'investissement			8 430 330,47	7,88
Gestion collective			8 430 330,47	7,88
BH MACRO LTD	GBP	842 387	3 864 792,10	3,61
IAM CARRHAE CAPITAL UCITS FUND USD	USD	4 285	4 565 538,37	4,27
Total			109 573 143,80	102,43

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/EUR/AUD/20250925		-2 639,81	AUD	580 632,55	EUR	-583 272,36
V/EUR/CHF/20250925	1 854,39		CHF	299 673,57	EUR	-297 819,18
V/EUR/JPY/20250925		-19 595,07	JPY	2 541 037,15	EUR	-2 560 632,22
V/GBP/EUR/20250925	20 306,96		EUR	4 341 154,02	GBP	-4 320 847,06
V/USD/EUR/20250925	3 895,68		EUR	3 172 206,72	USD	-3 168 311,04
V/USD/EUR/20250925	174 716,67		EUR	15 408 871,05	USD	-15 234 154,38
Total	200 773,70	-22 234,88		26 343 575,06		-26 165 036,24

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	109 573 143,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	178 538,82
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 563 336,35
Autres passifs (-)	-6 345 317,50
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	106 969 701,47

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) I	EUR	3 265,350	1 563,47
Part LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR) R	EUR	70 532,827	1 444,21

LMDG FLEX PATRIMOINE

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	142 238 866,00	257 879 563,41
Actions et valeurs assimilées	5 620 201,24	9 258 958,27
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 620 201,24	9 258 958,27
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	136 462 969,23	247 880 411,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	129 979 058,86	239 553 858,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	242,87	232,37
Autres organismes non européens	6 483 667,50	8 326 321,37
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	155 695,53	740 193,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	155 695,53	740 193,20
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	23 800 236,98	177 442 473,57
Opérations de change à terme de devises	22 835 060,78	174 010 075,15
Autres	965 176,20	3 432 398,42
COMPTES FINANCIERS	6 384 089,21	307 082,68
Liquidités	6 384 089,21	307 082,68
TOTAL DE L'ACTIF	172 423 192,19	435 629 119,66

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	130 931 270,67	255 079 851,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	8 905 889,14	-3 841 638,33
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 868 617,62	-3 128 789,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	137 968 542,19	248 109 424,13
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	160 210,53	743 858,50
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	160 210,53	743 858,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	160 210,53	743 858,50
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	24 239 495,94	177 123 765,67
Opérations de change à terme de devises	22 978 243,01	174 046 220,37
Autres	1 261 252,93	3 077 545,30
COMPTES FINANCIERS	10 054 943,53	9 652 071,36
Concours bancaires courants	10 054 943,53	9 652 071,36
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	172 423 192,19	435 629 119,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0923	0,00	9 815 480,88
LIFFE LG GILT 0923	0,00	999 475,62
EURO BUND 0923	0,00	5 483 340,00
US 10YR NOTE 0923	0,00	3 704 456,92
XEUR FGBX BUX 0923	0,00	5 444 400,00
CBOT USUL 30A 0923	0,00	1 747 994,96
IN NSE SP CN 0723	0,00	5 230 599,45
MSCI EMG MKT 0923	0,00	2 032 795,60
NASDAQ 100 E- 0924	1 487 455,10	0,00
EURO STOXX 50 0924	1 428 540,00	0,00
OSE TOPIX FUT 0924	4 727 592,59	0,00
DJE 600 EUROP 0924	2 056 800,00	0,00
VSTOXX MINI 0724	704 700,00	0,00
SP 500 MINI 0923	0,00	6 376 523,83
SP 500 MINI 0924	3 863 890,83	0,00
MME MSCI EMER 0923	0,00	1 189 065,08
NQ USA NASDAQ 0923	0,00	5 904 252,98
E-MIN RUS 200 0923	0,00	5 932 703,94
DJE 600 EUROP 0923	0,00	4 127 820,00
OSE TOPIX FUT 0923	0,00	10 011 687,66
EURO STOXX 50 0923	0,00	3 940 030,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	289 328,72	406 616,46
Produits sur actions et valeurs assimilées	59 133,11	120 164,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 684,69	3 395,56
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	358 146,52	530 176,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	7 659,48	3 354,73
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	644 748,27	550 317,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	652 407,75	553 672,25
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-294 261,23	-23 496,20
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 199 330,86	3 433 933,59
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-2 493 592,09	-3 457 429,79
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	624 974,47	328 640,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 868 617,62	-3 128 789,14

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes d'évaluation

a - Actions, obligations et autres titres de créances et valeurs assimilées

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé et en fonctionnement régulier sont évalués :

- au cours de clôture du marché de référence ou au prix contribué s'il s'agit de marchés européens
- au dernier cours connu sur leur marché principal ou au prix contribué s'il s'agit de marchés étrangers non européens.

Les titres de créances négociables sont évalués à leur valeur de marché, ou, en l'absence de transactions significatives permettant de dégager un prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle sur la base d'une courbe de taux établie par la Société de gestion à partir de taux de marché fournis par les principaux coteurs de la place, affectés le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Toutefois, et en application des dispositions du règlement du Fonds, les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est, ou devient, inférieure ou égale à trois mois, sont évalués en linéarisant sur la durée de vie restant à courir la différence entre la dernière valeur du marché et la valeur de remboursement. Cependant, en cas de sensibilité particulière, cette méthode sera écartée au profit de la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Comité de Valorisation de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles

b - Les parts ou actions de placement collectif

Les parts et actions de FIA, autres placements collectifs ou fonds d'investissement de droit français ou étranger sont évaluées soit à la dernière valeur d'actif net unitaire connue soit à leur dernière valeur connue au jour de calcul de la valeur liquidative du FCP.

Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion, notamment à partir des dernières informations communiquées par l'administrateur ou le gérant du fonds, lorsque celles-ci semblent plus proche de la valeur effective de marché de la part du fonds sous-jacent concerné.

c - Instruments financiers à terme

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours multiplié par le nombre de contrats.
- Les instruments financiers à terme conditionnels de gré à gré négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent
- Les swaps de taux à plus de 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à 3 mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de 3 mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.
- Les changes à terme sont évalués par amortissement du report / déport jusqu'à l'échéance.

Les instruments financiers à terme dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

d – Devises

Les avoirs en compte et les cours de titres et autres valeurs exprimés en devises étrangères sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC suivant le cours communiqué par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter à la partie statistique du Document d'Information Clé destiné à l'Investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part R Eur : 1,10% TTC maximum Part I Eur : 0,60% TTC maximum Part J Eur : 0,45% TTC maximum Part I-B Eur: 0 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R Eur : 0,15% TTC maximum Part I Eur : 0,15% TTC maximum Part J Eur : 0,15% TTC maximum Part I-B Eur: 0,10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50% TTC maximum
Commission de mouvement	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Part R Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**. Part I Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**. Part J Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark** Part I-B Eur: Néant.

*Frais variables

Ces frais de gestion variables font l'objet à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance. Ces frais de gestion variables demeurent acquis à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative et en fin d'exercice pour le solde. La surperformance est calculée en comparant, sur l'exercice, l'évolution de l'actif du fonds, après frais de fonctionnement et de gestion, et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'€STR +4,5% sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du fonds.

**Le système de High Water Mark n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite High Water Mark égale à la dernière valeur liquidative ayant supporté une commission de surperformance ou, à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

-Ces frais de gestion variables font l'objet à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance.

-Ces frais de gestion variables demeurent acquis à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative et en fin d'exercice pour le solde. La surperformance est calculée en comparant, sur l'exercice, l'évolution de l'actif du fonds, après frais de fonctionnement et de gestion, et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'€STR +4,5% sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du fonds.

Méthode de calcul de la commission de surperformance

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC de référence à la même date.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (10% de la surperformance par rapport à un rendement nominal calculé prorata temporis au taux de €STR +4,5%) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC de référence sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'OPC de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée.

Cette période est fixée à 5 ans.

Condition de positivité : Néant

Lorsque le fonds a dépassé son indice de référence, il autorise le versement d'une commission de surperformance également en cas de performance négative.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/06/2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	Capitalisation ou distribution	Capitalisation ou distribution
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	Capitalisation ou distribution	Capitalisation ou distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	248 109 424,13	327 686 125,93
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 904 006,55	60 435 765,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-130 739 286,47	-124 899 340,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	14 217 388,28	11 531 877,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 526 626,00	-5 257 694,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	12 243 019,18	64 444 086,08
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 635 968,75	-76 098 059,00
Frais de transactions	-87 135,11	-448 648,89
Différences de change	618 915,14	-1 539 148,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 279 478,42	-4 851 609,64
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>16 364 459,81</i>	<i>18 643 938,23</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-18 643 938,23</i>	<i>-23 495 547,87</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-362 124,25	563 500,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-49 190,75</i>	<i>312 933,50</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-312 933,50</i>	<i>250 566,94</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 493 592,09	-3 457 429,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	137 968 542,19	248 109 424,13

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	14 268 978,52	10,34
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	14 268 978,52	10,34

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 384 089,21	4,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 054 943,53	7,29
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 384 089,21	4,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 054 943,53	7,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 995 153,70	2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	897 202,37	0,65
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	15 363 859,67	11,14	6 483 667,50	4,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	330 667,38	0,24	0,00	0,00	467 869,96	0,34	4 990 974,52	3,62
Comptes financiers	4 466 501,69	3,24	1 809 749,27	1,31	0,00	0,00	104 987,82	0,08
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	17 773 326,16	12,88	141 395,44	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	151 981,67	0,11	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	5 351 345,93	3,88	0,00	0,00	4 727 592,59	3,43	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	5 167 705,30
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	17 667 355,48
	Souscriptions à recevoir	1 125,34
	Dépôts de garantie en espèces	691 759,92
	Coupons et dividendes en espèces	2 247,94
	Collatéraux	270 043,00
TOTAL DES CRÉANCES		23 800 236,98
DETTES		
	Vente à terme de devise	17 914 721,60
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	5 063 521,41
	Rachats à payer	678 323,99
	Frais de gestion fixe	579 014,89
	Autres dettes	3 914,05
TOTAL DES DETTES		24 239 495,94
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-439 258,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice	48,944	71 666,59
Parts rachetées durant l'exercice	-8 103,904	-11 890 675,17
Solde net des souscriptions/rachats	-8 054,960	-11 819 008,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 355,961	
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) R		
Parts souscrites durant l'exercice	10 865,637	14 832 339,96
Parts rachetées durant l'exercice	-87 770,203	-118 848 611,30
Solde net des souscriptions/rachats	-76 904,566	-104 016 271,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	90 990,913	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	124 100,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 054 532,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 868 617,62	-3 128 789,14
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 868 617,62	-3 128 789,14

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-100 063,55	-175 126,75
Total	-100 063,55	-175 126,75

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 768 554,07	-2 953 662,39
Total	-1 768 554,07	-2 953 662,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 905 889,14	-3 841 638,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 905 889,14	-3 841 638,33

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	712 050,34	-342 644,17
Total	712 050,34	-342 644,17

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 193 838,80	-3 498 994,16
Total	8 193 838,80	-3 498 994,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	328 413 892,45	330 744 501,40	327 686 125,93	248 109 424,13	137 968 542,19
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I en EUR					
Actif net	66 556 807,39	38 288 827,43	35 241 619,33	22 222 677,85	11 051 871,84
Nombre de titres	45 462,461	24 240,181	23 256,047	15 410,921	7 355,961
Valeur liquidative unitaire	1 463,99	1 579,56	1 515,37	1 442,00	1 502,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-63,43	81,96	-33,13	-22,23	96,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,35	-18,58	-12,72	-11,36	-13,60
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) J en EUR					
Actif net	1 069 286,54	1 497 505,66	1 398 408,59	0,00	0,00
Nombre de titres	1 070,000	1 387,000	1 348,000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	999,33	1 079,67	1 037,39	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-43,28	82,52	-22,67	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,59	-8,64	-7,04	0,00	0,00
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R en EUR					
Actif net	260 787 798,52	290 958 168,31	291 046 098,01	225 886 746,28	126 916 670,35
Nombre de titres	188 183,308	195 466,592	204 826,564	167 895,479	90 990,913
Valeur liquidative unitaire	1 385,81	1 488,53	1 420,93	1 345,40	1 394,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-60,14	74,44	-31,08	-20,84	90,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-9,49	-24,38	-19,35	-17,59	-19,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	3 580	394 628,75	0,29
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	6 841	502 573,62	0,36
TOTAL CANADA			897 202,37	0,65
ESPAGNE				
AENA SME SA	EUR	416	78 208,00	0,06
CELLNEX TELECOM SA	EUR	7 233	219 666,21	0,15
TOTAL ESPAGNE			297 874,21	0,21
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	1 771	300 991,51	0,22
GENERAL ELECTRIC CO	USD	4 759	705 890,58	0,51
MICROSOFT CORP	USD	925	385 751,11	0,28
MICROSTRATEGY CL.A	USD	259	332 882,97	0,25
MOODY'S CORP	USD	1 100	432 025,19	0,31
SP GLOBAL	USD	974	405 322,14	0,29
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	142	73 268,95	0,05
VISA INC CLASS A	USD	1 466	359 021,25	0,26
TOTAL ETATS-UNIS			2 995 153,70	2,17
FRANCE				
SAFRAN SA	EUR	1 808	356 899,20	0,26
VINCI SA	EUR	4 061	399 521,18	0,29
TOTAL FRANCE			756 420,38	0,55
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	3 091	396 451,66	0,29
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	7 642	277 098,92	0,20
TOTAL PAYS-BAS			673 550,58	0,49
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 620 201,24	4,07
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 620 201,24	4,07
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O MULTIBONDS IUSD	USD	12	2 482 636,14	1,80
H2O MULTIBONDS SP Part IUSD	USD	32	51 136,70	0,03
TOTAL FRANCE			2 533 772,84	1,83
IRLANDE				
ANDURAND UCITS FUND CLASS A EUR HEDGED	EUR	1 082,7467	148 125,16	0,11
ANDURAND UCITS FUND CLASS F EUR HEDGED	EUR	34 052,226	4 794 866,70	3,47
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	44 925,4278	5 590 933,55	4,05
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	25 107	3 121 555,82	2,26
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	11 668,8367	1 524 062,09	1,11
GAM STAR CAT BOND PTG INST C	EUR	481 582	7 897 607,69	5,72
GAVE CH ONSH RMB BD FD-B EUR	EUR	1	112,87	0,00
Graham Macro UCITS Fund Class L Platform EUR	EUR	59 824	7 074 648,64	5,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IAM CARRHAE CAPITAL UCITS FUND USD	USD	5 841	6 311 620,83	4,58
KIRKOSWALD GL MACRO UCITS IF USD ACC	USD	62 841	6 518 466,00	4,73
KLS Arete Macro Fund Class I EUR ACC	EUR	51 099	6 279 811,61	4,55
Lafayette UCITS ICAV - Lafayette Dalton Asia Pacific UCIT's	EUR	2 813	6 105 340,83	4,43
MAGA SMALLER COS UCITS FD-EU	EUR	54 495,2	9 379 713,82	6,80
Man Fds VI plc-Man GLG Alpha Select Alternative INH EUR Dist	EUR	74 767	9 650 924,36	7,00
MAN VI MAN AHL TARGET I H HEDGED CAP	EUR	33 706	5 402 734,74	3,92
MONTLAKE INV US EQTY LS EUR IP	EUR	31 872	3 773 377,08	2,73
RV CAPITAL ASIA OPP-B EUR	EUR	4 739,578	5 313 138,03	3,85
Tages International Funds ICAV - Selwood Equity Absolute Ret	EUR	54 563,5032	6 298 150,59	4,56
U ACCESS IRL GCA CR LSU-BEUR	EUR	61 652,4165	6 850 631,56	4,97
WINTON TREND FUND UCITS I EUR ACC	EUR	36 074	5 158 870,59	3,74
TOTAL IRLANDE			107 194 692,56	77,70
LUXEMBOURG				
BREXAN HOWARD ABSOLUTE RETURN GOVERNMENT BOND FUND A EUR CAP	EUR	0,44	46,93	0,00
HELIUM SELECTION A EUR	EUR	2 627	4 474 474,53	3,24
HELIUM SELECTION S EUR	EUR	925	1 648 670,05	1,19
LOTUS E CAP	EUR	74 100	8 243 625,00	5,98
Merrill Lynch Invest Solutions - Merrill Lynch MLCX Commodity	EUR	15 061	2 918 972,41	2,12
S.GAIA EGERTON EQ.C C.2DEC	EUR	10 646	2 964 804,54	2,15
TOTAL LUXEMBOURG			20 250 593,46	14,68
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			129 979 058,86	94,21
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
BNP P BOND C CI C PARTS CLASSIC C	EUR	1	242,87	0,00
TOTAL FRANCE			242,87	0,00
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			242,87	0,00
Autres organismes non européens				
GUERNESEY				
BH MACRO LTD	GBP	1 481 719	6 483 667,50	4,70
TOTAL GUERNESEY			6 483 667,50	4,70
TOTAL Autres organismes non européens			6 483 667,50	4,70
TOTAL Organismes de placement collectif			136 462 969,23	98,91
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0924	EUR	80	-16 400,00	-0,02
EURO STOXX 50 0924	EUR	29	-8 265,00	0,00
NASDAQ 100 E- 0924	USD	4	-19 948,68	-0,01
OSE TOPIX FUT 0924	JPY	29	55 509,89	0,04
SP 500 MINI 0924	USD	15	-26 801,96	-0,02
VSTOXX MINI 0724	EUR	435	-33 285,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-49 190,75	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			-49 190,75	-0,03
TOTAL Instruments financier à terme			-49 190,75	-0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	50 105	46 750,64	0,03
Appel Marge CACEIS	JPY	-9 570 000	-55 509,89	-0,04
Appel Marge CACEIS	EUR	53 435	53 435,00	0,04
TOTAL Appel de marge			44 675,75	0,03
Créances			23 800 236,98	17,25
Dettes			-24 239 495,94	-17,57
Comptes financiers			-3 670 854,32	-2,66
Actif net			137 968 542,19	100,00

Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	EUR	90 990,913	1 394,82
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	EUR	7 355,961	1 502,43

